

La promotion du site de Dunkerque

par les Lion's Clubs

Les deux Lion's Club de Dunkerque organisaient cette année pour la première fois un concours de promotion du site de Dunkerque, destiné à encourager la création et la réalisation d'un projet économique industriel ou commercial, social, culturel ou artistique. Trois bourses d'un montant total de 20.000 F ont été attribuées aux lauréats.

Frédérique Kind reçoit le premier prix pour son projet d'ouverture d'un cabinet de conseil en communication à Dunkerque en association avec Claude Richard. Frédérique Kind dispose déjà d'une expérience certaine du métier de la communication d'entreprise acquise à Paris dans une importante société. Elle a été major de sa promotion à l'école des attachés de presse.

Aujourd'hui, son ambition est de créer sa propre affaire. Le nouveau cabinet vise avant tout le marché des P.M.E. locales qui ont des



Photo Dunkerque-Expansion

besoins en communication, sans avoir les moyens de créer leurs propres services. Les journalistes de Dunkerque-Expansion se réjouissent de la naissance d'une nouvelle compétence dunkerquoise en matière d'information.

L'idée de ce concours est née il y a un an. Les clubs « Jean Bart » et « Dunkerque Force 9 » en ont assuré la promotion et le financement grâce aux ressources de leurs œuvres. Sur 140 dossiers reçus au Syndicat d'Initiatives, 30 ont été présélec-

tionnés et 12 parrainés, ce qui constitue en soi déjà un critère et une récompense. Les parrains s'efforceront en effet de favoriser dans les mois à venir le succès de leurs filleuls, notamment en ouvrant les portes des milieux économiques ou politiques auxquels ils appartiennent.

Frédérique Kind
et Claude Richard,
conseils en communication,
B.P. 6372 59379,
Dunkerque cedex 1.

1^{er} prix « Agence Conseil en Communication » : Frédérique Kind, parrainée par Francis Brugghe.

2^e prix « Musique baroque » : Hugues Verfaillie, parrainé par Eric Verhoeven.

3^e prix ex-aequo « Bateau feu Bassurelle » : Alain Bourgeois, parrainé par Thadee-Ruyant.

3^e prix ex-aequo « Parc aquatique » : Ludovic Lhote, parrainé par E. De-wees.